



Dijon, mercredi 13 mai 2020

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2020/02007

Pris en application :

Code des transports

Risque pour la sécurité publique**Mesures liées à la circulation du COVID-19
ACTIVITES TOURISTIQUES et de PLAISANCE****Arrêt de navigation****- à partir du 11/05/2020 à 09:00 au 02/06/2020 à 09:00**

- o Canal du Centre
entre les pk 0,000 et pk 114,200

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la réouverture des ouvrages nécessaires à la navigation touristique et de plaisance sur le canal du Centre est programmée à ce stade au 2 juin 2020. VNF met tout en oeuvre pour viser cette date, mais pour **le versant dit Méditerranée, la date de réouverture est conditionnée à la fin des travaux sur l'écluse de Crissey.**

Dans le cadre des mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, et suite à la publication du décret n°2020-548 du 11 mai 2020, la navigation de plaisance et les activités nautiques sont également interdites à l'intérieur d'un même bief et plans d'eau (barrages-réservoirs). Cette décision peut évoluer au vu des décisions prises par les représentants de l'Etat territorialement compétents. A ce jour, aucun arrêté préfectoral autorisant ces activités n' a été porté à la connaissance de VNF.

INFORMATION :

Service à contacter (par mail uniquement) : dt.centrebourgogne@vnf.fr

Service(s) à contacter :

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

Date limite d'affichage :

03/06/2020

Adjoint(e)
Signé

Christelle BERNES CABANNE